

A

(N^o 343.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Charles-Antoine Defontaine.

MESSIEURS,

Le sieur Charles-Antoine Defontaine a vu le jour à Pecquencourt, département du Nord (France), le 29 septembre 1784; il habite la commune de Willemmeau, district de Tournai, depuis 1815.

Le pétitionnaire, qui a exercé autrefois la profession de maçon, est aujourd'hui cantonnier sur la route provinciale de Tournai à Douai; il est marié et père de deux enfants, dont l'un est incorporé dans le régiment des guides.

Il jouit d'une excellente réputation, et, quoique sans fortune, il vit honorablement avec sa famille, par l'ordre et le travail.

Les avis des autorités sont favorables à sa demande en naturalisation ordinaire.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
